



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 28 juin 2022
Présidence : Monsieur Michel Nançoz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 08/2022 (Législature 2021-2026) de la Municipalité du 30.05.2022 relatif aux comptes communaux de l'année 2021

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Gestion & Finances

accepte à l'unanimité d'approuver les comptes et la gestion de l'exercice 2021

Ainsi délibéré en séance du 28 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



Michel Nançoz

Monique Berney



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 28 juin 2022
Présidence : Monsieur Michel Nançoz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 07/2022 (Législature 2021-2026) de la Municipalité du 16.05.2022 relatif à l'assainissement du pont 486.05PS traversant l'autoroute A1 et menant au Bois-du-Nant

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Gestion & Finances

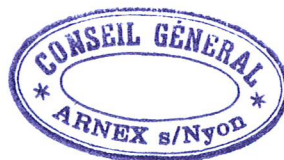
accepte avec 23 oui et une absence d'autoriser la Municipalité à engager les dépenses pour la réfection de la couche de roulement et de liaison de la chaussée sur le pont à hauteur de CHF 49'349.-

Ainsi délibéré en séance du 28 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



Michel Nançoz

Monique Berney